

**Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3 mai 2010**  
(convoquée le 27 avril 2010)

Présidence : Madame Évelyne GIRARDIN, maire

Présents : Mesdames BAUDET(adjointe) JAILLET, LE NENAON,  
Messieurs SENEZE et DEROUET (Adjoints), DEHAYES,  
JONQUET, LENAIN, PELTIER, POTTIER,

Absent : Monsieur Yannick MENARD

Ouverture de la séance à 18h30

Secrétaire de séance : Patrick DEROUET

**Ordre du jour :**

- intervention de Monsieur GUILLOT, technicien du Conseil Général sur le schéma de sécurisation en eau potable.
- attribution des subventions communales
- informations du Maire
- questions diverses
- agenda

**SCHEMA de SECURISATION en EAU POTABLE**

Madame le Maire accueille Monsieur GUILLOT, technicien du Conseil Général, venu présenter le schéma de sécurisation en eau potable.

Ce dossier, confié au bureau d'études SOGREAH, concernant la sécurisation de la distribution en eau est à l'étude depuis l'année 2005 et concerne 162 collectivités, le plus souvent de faible taille, distributrices d'eau.

Le cabinet d'étude SOGREAH a présenté le projet en 2008 aux différentes collectivités concernées par ce regroupement; le syndicat de la Prébende a décidé de se retirer de ce projet.

On peut déjà dire que la mise en commun des différents points d'eau n'engendrera ni économies ni dépenses supplémentaires mais il est fortement conseillé de mettre en place cette sécurisation de la distribution en eau.

En ce qui concerne notre commune, un problème de sécurité existe car aucune possibilité de dépannage par les autres syndicats proches. Actuellement deux scénarii sont retenus : soit la mutualisation de certains points d'eau soit la mutualisation de l'ensemble, production et distribution .

Sachant que le conseil général n'a aucun pouvoir, la décision devra être prise par les différentes collectivités distributrices d'eau. Notre collectivité se positionnera le 7 juin, date prévue pour la prochaine réunion du conseil municipal.

**SUBVENTIONS COMMUNALES**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions reçues à ce jour.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- ADMR St germain de Livet 200€

- Anciens Combattants St Martin	180€
- Coopérative scolaire	200€
- ACSEL (compensation indisponibilité salle)	100€
- Refuge animal augeron	297,50€
- Association Parents élèves	250€
- Restaurants du Cœur (banque alimentaire)	400€

### INFORMATIONS du MAIRE

1) lors du conseil municipal en date du 6 avril, il avait été demandé de réfléchir sur la proposition de Monsieur Guy RIVIERE, ancien maire, d'ajouter le prénom de Janine à la dénomination de la salle Polyvalente qui deviendrait ainsi salle « Pierre et Janine DELEPINE ». Refus du conseil (5 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions).

2) La subvention demandée au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour effectuer les travaux au groupe scolaire (mise aux normes de la cantine, changement de la porte de la chaufferie et achat de cycles pour la maternelle) a été accordée à hauteur de 30%. La commission travaux, qui se réunira le 17 mai, doit choisir les entreprises chargées des travaux qui devront être réalisés en juillet ou août.

3) Commission Église : la création d'une association pour la sauvegarde du patrimoine n'est pas envisagée dans l'immédiat. Il a été décidé d'ouvrir l'église au public le 19 septembre dans le cadre de la journée du patrimoine avec concert. Madame LEVESQUE, présidente de l'association Patrimoine Culturel en Pays d'Auge est venue visiter l'église à la demande de la municipalité : cette association effectuera un inventaire complet au cours de l'été avec une participation financière de la commune de 200€ pour une demi-journée ou 300€ pour une journée.

4) Commission urbanisme : le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) soumis au Conseil Municipal lors de la séance du 6 avril sera présenté aux personnes publiques associées le 20 mai 2010.  
En date du 5 mars 2010, Monsieur le Préfet a pris l'arrêté finalisant le règlement du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, document qui devra être pris en compte dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

5) Commission cimetière : elle se réunira le vendredi 4 juin à 14 heures

6) CCAS : la foire à la puériculture initialement prévue le 24 avril a dû être annulée devant le manque d'inscriptions.  
Le voyage à Versailles organisé pour les anciens en priorité est fixé au 25 septembre.  
Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 10 octobre.

7) Madame le Maire et ses adjoints doivent rencontrer Monsieur RIVIERE du cabinet JUWI ayant pour projet la création d'un parc photovoltaïque sur la commune avec les maires des communes associées le vendredi 7 mai.

8) A la demande des commerçants, trois parkings « minutes » ont été mis en place devant les commerces

9) Madame le Maire lit au conseil municipal une motion présentée par le Conseil

Général pour la défense des petits producteurs laitiers.

QUESTIONS DIVERSES

- problèmes rencontrés sur les trottoirs avec les déjections canines : un courrier sera adressé aux propriétaires connus.
- la présence de ragondins doit être signalée au Syndicat de la Touques

La séance est levée à 21 heures 30.